

Proposition de stratégie de développement rural de la Commune de Vaux-sur-Sûre

<u>Des personnes</u>	<u>Un territoire</u>	<u>Des activités</u>
enjeu = cohésion sociale ?	enjeu = maîtriser son développement ?	enjeu = réduire sa dépendance ?
Objectif 1 : Les booms démographiques	Objectif 3 : Cadre de vie	Objectif 5 : Economie
<p>Mesure 1 : Améliorer l'accueil de l'enfance</p> <p>Mesure 2 : créer les meilleures conditions d'épanouissement des jeunes en favorisant leur prise d'autonomie</p> <p>Mesure 3 : créer les meilleures conditions d'épanouissement des aînés en favorisant leur maintien à domicile</p>	<p>Mesure 7 : améliorer le cadre de vie villageois en prenant en compte de sa spécificité rurale</p> <p>Mesure 8 : faciliter l'accès au logement pour tous (diversité des ménages et aînés)</p> <p>Mesure 9 : circuler mieux et en toute sécurité</p>	<p>Mesure 13 : stimuler le dynamisme local</p> <p>Mesure 14 : professionnaliser le tourisme</p> <p>Mesure 15 : répondre aux besoins du monde agricole local</p>
Objectif 2 : Le vivre ensemble = associatif, culture, sport, santé, bien-être, services,...	Objectif 4 : Environnement	Objectif 6 : Energie
<p>Mesure 4 : soutenir l'associatif => loisirs, culture, associatif</p> <p>Mesure 5 : favoriser les solidarités et les liens</p> <p>Mesure 6 : faciliter le travail des acteurs de la santé et du bien-être</p>	<p>Mesure 10 : préserver les ressources naturelles</p> <p>Mesure 11 : sauvegarder la biodiversité</p> <p>Mesure 12 : réduire les pollutions diverses</p>	<p>Mesure 16 : diminuer la consommation d'énergie</p> <p>Mesure 17 : favoriser les énergies renouvelables en valorisant les ressources endogènes</p>

Objectif 2 : Vivre ensemble : Associatif/solidarité/services

Diagnostic	Projets immatériels	Projets matériels
<p>Associatif (loisirs, sport, culture, ...) Ressources : Il existe de nombreuses associations soutenues par la commune (vie de village, sport, culture, solidarité, aînés, jeunesse, tourisme, patriotisme...).</p> <p>La proximité de Bastogne peut être identifiée comme ressource mais également comme faiblesse. Le Cercle Culturel de Sibret Proposer des activités et des spectacles de qualité.</p> <p>Problématiques : Le travail des bénévoles manque de reconnaissance: "C'est toujours les mêmes qui organisent et qui participent". Les contraintes administratives doivent être gérées par les associations (autorisation Sabam, Afsca, rémunération équitable...).</p> <p>Le Cercle Culturel de Sibret est méconnu des locaux alors que le public vient en nombre des communes voisines. Il n'y a pas de lien avec le Centre Culturel de Bastogne Les infrastructures du Cercle Culturel de Sibret n'est pas assez exploitée Il n'y a pas de bibliothèque à Vaux-sur-Sûre mais il y en a une à proximité (Bastogne), un club de lecture existe et le bibliobus passe dans la commune.</p> <p>Information /coordination : Un manque d'information et de communication est mis en évidence. Pourtant, le bulletin communal et le site internet communal informent des activités culturelles et autres organisées sur le territoire Il y a un certain manque d'organisation et des conflits de calendrier entre les activités d'initiatives majoritairement privées bien qu'un contrôle existe déjà du fait de l'obligation de demander l'autorisation de la commune pour l'organisation de festivités. Il existe un sentiment d'être peu mis en valeur par la Maison du Tourisme de Bastogne qui mise tout sur Bastogne (commerce, guerre). Il manque un relevé de l'ensemble de l'offre en loisirs, activités sportives et culturelles.</p> <p>Lien social et solidarité Ressources : De nombreux jeunes s'installent sur le territoire. La solidarité entre habitants existe toujours dans les villages, bien qu'elle s'étiolle peu à peu. Les initiatives de l'ASBL FASOLUX et des jumelages sont mis en avant.</p> <p>Problématiques : Les habitants de Vaux-sur-Sûre ont une certaine crainte vis-à-vis du fait de devenir une cité dortoir. Développer des liens avec les nouveaux habitants n'est pas toujours évident. De manière générale, on constate un manque de civisme (parents et enfants). Il manque une journée "loisirs" à l'échelle de la commune. La population ne connaît pas vraiment les besoins des agriculteurs et de l'agriculture (sources de conflits).</p> <p>Infrastructure Ressources : Vaux-sur-Sûre est doté de nombreuses salles et petites infrastructures de quartier La commune met à la disposition de la population un chapiteau Le cercle culturel est une infrastructure de qualité : 300 places assises dans une salle qui vient d'être rénovée. Futur construction d'un hall sportif en connexion avec l'école de Rosière Les étangs de la Strange représentent un potentiel pour allier sport, nature, détente, RAVeL, événementiel et tourisme. Il y a un projet privé de création d'un parcours et d'une académie de golf</p> <p>Problématiques : Difficulté d'entretenir et de rénover les infrastructures villageoises. La salle de Chaumont disparaîtra prochainement. Il manque d'une infrastructure sportive couverte Il manque une zone de baignade. Il manque des espaces de convivialité (barbecue, bancs, tables...) Il manque une "base de loisirs" (endroit de détente, promenade, pique-nique, barbecue...).</p> <p>Le projet de golf ne fait pas l'unanimité</p> <p>Communication : Ressources : Information : bulletin communal, site internet communal, Ça bouge à Vaux-sur-Sûre,...</p> <p>Problématiques : La communication des activités n'est pas optimale. Une attention particulière doit être donnée à la coordination des dates d'activités des jeunes. Il manque une coordination de l'agenda des activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Maintien du soutien communal aux différentes initiatives des associations – Mise en place d'un agenda coordonné des activités des associations – Promotion des activités locales – Optimisation des infrastructures du Cercle Culturel de Sibret et de ses activités – Création d'une Commission culturelle – Présence d'une seule personne relais à la commune pour les activités – Création d'une harmonie musicale – Création d'un calendrier annuel de prêt du chapiteau communal – Location et prêt d'un deuxième chapiteau communal – Création d'une salle d'exposition pour les artisans – Mise en place de nouveaux événements tels un festival de théâtre amateur – Organisation d'une "journée d'accueil des nouveaux arrivants" – Création d'un SEL (Système d'Echange Local) – Création d'une boutique de seconde main – Création d'un nouveau jumelage avec une ville flamande – Amélioration des relations entre habitants et agriculteurs – Amélioration de l'image du milieu agricole – Promotion de "l'Agrimobile" du PNHSFA – Création d'un sport adapté au territoire de Vaux-sur-Sûre – Organisation d'une "journée des loisirs" – Organisation d'une "journée du cochon" – Concertation avec les médecins locaux – Aide à l'installation des jeunes médecins 	<ul style="list-style-type: none"> – Rénovation du local de football de Cobreville – Création d'une nouvelle salle de festivités – Création d'une maison de village Nives-Sûre-Cobreville – Mise à disposition d'un local de rangement pour le CDJ "Eureka" – Mise à disposition d'une salle et/ou d'un local de rangement pour la jeunesse de Grandru/Remichampagne – Rénovation du préau et de la salle de Rosières – Aménagement d'un accès à l'étage de la salle de Sibret pour les enfants et les associations – Création d'un centre sportif communal – Création d'un terrain synthétique – Création d'une zone de baignade – Création d'une piscine – Création d'un pavillon du tourisme (vitrine touristique) – Création d'une salle d'exposition pour les artisans – Création d'un centre de mémoire pour valoriser l'histoire des villages – Création d'une bibliothèque – Création de nouveaux balisages de promenades numériques – Création d'une chasse aux trésors – Développement de projets pédagogiques et touristiques autour des étangs de la Strange – Création d'une épicerie sociale – Création d'une maison médicale sur le territoire de la commune

<p>Services</p> <p><u>Ressources :</u> La ferme du Monceau propose des activités au public handicapé (jeune et extérieur) Les habitants de Vaux-sur-Sûre peuvent se rendre à la Maison de garde médicale de Bastogne. La Maison médicale de Bastogne répond particulièrement bien aux besoins des enfants (médecine aigüe et épidémique). Il existe une navette pour atteindre la Maison médicale de Bastogne (coût raisonnable mais peu utilisée).</p> <p><u>Problématiques :</u> Les nombreux acteurs diffusent les informations (CPAS, services divers, CCCA...) La raréfaction des services et/ou opportunités au sein des villages nécessitent des déplacements. Manque de places d'accueil au sein des institutions pour personnes handicapées dans la commune et à proximité. Il n'y a pas de véhicule adapté au transport des personnes en chaise roulante. De manière générale, on constate la diminution du nombre de médecins généralistes. Les aînés évitent la maison de garde médicale (prise de rendez-vous complexe, préférence pour son médecin traitant, capacité d'anticiper ses besoins...) et cela génère une surcharge pour les médecins de Vaux-sur-Sûre. La recherche d'une qualité de vie par les jeunes médecins est peu compatible au milieu rural: isolement, horaires, charge de travail...</p>		
---	--	--

Objectif 3 : Cadre de vie : village, logement, circulation

Diagnostic	Projets immatériels	Projets matériels
<p>Accès au logement : <u>Ressources :</u> Pression immobilière modérée par rapport aux communes voisines. La commune possède 7 maisonnettes en bois à destination des personnes âgées, 1 logement de transit et un ILA. A Salvacourt, le home "En Famille" propose ± 30 lits alors que le Home "Les Mimosas" en disposent de ± 50. Le potentiel foncier reste un potentiel de développement de village important. Présence de zones adaptées et équipées pour créer de grands lotissements.</p> <p><u>Problématiques :</u> Besoin croissant en logements pour répondre à l'augmentation de la population (nombreux jeunes et âgés) et la diversification des ménages (jeunes, familles monoparentales ou recomposées...).</p> <p>L'accès à la propriété reste difficile : coût, peu de terrains disponibles (rétention foncière). Les personnes à bas revenus ont des difficultés d'intégrer les homes du territoire (coût/place). Il y a peu de diversité de logements : 94,6 % de maisons et 5,1 % d'appartements. Il y a peu de logements publics sur la commune. (Obligation légale = 10%). On répertorie des logements inoccupés depuis plusieurs années. Il existe peu d'initiatives communales, collectives ou des sociétés immobilières pour développer des projets novateurs en matière d'habitat et / ou de production d'énergie. Les sociétés immobilières (achat des lotissements) ont fait flamber les prix</p> <p>Développement des villages <u>Ressources :</u> Le caractère rural des villages est une spécificité à préserver. La présence de services et surtout d'une école influence le choix d'installation des jeunes dans l'un ou l'autre village.</p> <p><u>Problématiques :</u> Il ne reste que peu ou pas de terrains disponibles dans les cœurs de village. Pourtant, il reste des espaces à combler au sein des villages. Le plan de secteur est verrouillé et cela entraîne des problèmes au niveau de la localisation (en pattes d'araignée VS cœur de villages) et de la taille des places à bâtir, et au niveau des surcoûts de mise en œuvre. Beaucoup d'anciens bâtiments agricoles sont à requalifier au sein des villages. Crainte de la population face à l'impact des immeubles à appartements (qu'ils soient à vocation touristique ou de logement). On dénombre la présence de quelques "chancres" sur la commune. Le devenir des bâtiments agricoles dans les villages pose problème. Le développement le long de la N85 (VSS - Rosières - Sibret) provoque un sentiment partagé. Les citoyens ont un sentiment d'incompréhension et de méfiance vis-à-vis des règles urbanistiques. Il existe peu d'outils en matière d'aménagement du territoire: pas de CCATM ni de règlements spécifiques.</p> <p>Plaine de jeux <u>Ressources :</u> Nombreuses plaines de jeux et espaces de jeux utilisés. Les structures couvertes (zones multisports, clubs des jeunes) sont bien fréquentées.</p> <p><u>Problématiques :</u> inégalité (voir absence) des plaines de jeux entre les villages au niveau de la taille et de la qualité. Certaines plaines de jeux sont en inadéquation avec l'âge des enfants du village. La localisation de certaines plaines de jeux n'est pas optimale (sécurité, excentrée...). Certaines plaines de jeux manquent d'entretien: les espaces sont parfois dégradés et les restants du WE (emballages, bouteilles...) jonchent parfois le sol. Les parents ont un sentiment d'insécurité et d'inquiétude (par rapport aux plaines de jeux).</p>	<p>– Organisation de journées citoyennes d'entretien – Organisation des journées du patrimoine – Valorisation de l'histoire des villages et transmission du savoir des aînés – Information / sensibilisation des citoyens à la préservation et l'entretien du patrimoine – Réalisation d'un inventaire du patrimoine avec recherches historiques – Valorisation du patrimoine – Fleurissement des villages – Meilleure information sur les initiatives du SI en matière de valorisation du patrimoine – Organisation de visites du petit patrimoine à vélo – Information sur le classement des bâtiments – Entretien du petit patrimoine</p> <p>– Instauration d'une taxe communale sur les maisons inoccupées – Mise en place d'une aide sociale ou une assistance juridique pour accompagner les personnes âgées qui souhaitent louer leur habitation – Mise en place d'une aide administrative aux propriétaires pour lotir leurs parcelles – Instauration d'un règlement communal pour lutter contre la rétention foncière – Encourager les propriétaires de terrains à les vendre, les lotir ou les équiper dans les zones intéressantes – Maintien et renforcement du caractère rural des villages à travers des règles d'urbanisme – Mise en place d'une CCATM – Engagement d'un conseiller en aménagement du territoire – Gestion de l'expansion des villages</p>	<p>– Aménagement du centre des villages par un monument symbolique – Aménagement de la place de Nives et mise en valeur du monument – Création d'un espace de convivialité au centre du village de Grandru – Entretien et valorisation du patrimoine du petit patrimoine – Fleurissement des villages – Aménagement de coins pique-niques, aires de repos ou bancs publics – Equipement des villages par des plaines de jeux adaptées ou des terrains multisports et avec des modules à destination des adolescents – Création de pistes de pétanque, d'espaces barbecue... au sein des plaines de jeux afin de promouvoir l'intergénérationnel – Requalification des bâtiments agricoles vétustes – Rénovation de vieux murs en pierre sèche</p> <p>– Transformation de l'ancienne école de Rosières en appartements – Reconversion des anciens bâtiments agricoles en logements – Développement des logements publics – Création de nouveaux quartiers de logements mixtes – Création de logements tremplins – Création de logements ou de lotissements intergénérationnels – Favoriser la création de logements adaptables dès le départ, et mettre en place des incitants comme un système de primes pour la construction ou la rénovation de logements accessibles aux PMR et personnes âgées – Favoriser l'habitat kangourou et les formules similaires – Penser l'habitat par quartier</p>

Parking et sécurité routière :Ressources :

Une commission sécurité routière et mobilité vient d'être créée et est composée de membres du Conseil communal.

Problématiques :

⇒ voir le CR du GT

Le parking reste problématique dans certains villages: à Juseret (à la ferme du Monceau ou lors des fêtes) et à Sibret (Virée du Renard).

Il manque de places de parking à proximité des écoles ou une meilleure organisation des flux de voitures le matin et le soir.

Le non-respect des places de parking réservées aux personnes handicapées est réel.

Souvent, les automobilistes se parquent sur les trottoirs ou sur les pistes cyclables.

Mobilité douce :Ressources :

Le RAVeL est exploitable pour établir des connexions vers les communes voisines.

Les aménagements récents le long de la N85 sont positifs.

La pratique du vélo sportif ou de loisirs, seul ou en club, connaît une croissance importante.

La Commune de Vaux-sur-Sûre dispose du label "Handy City".

Problématiques :

Les nombreux chemins et autres RAVeL sont insuffisamment exploités.

On constate un manque d'entretien des chemins ainsi que la disparition de certains d'entre eux.

La mobilité est largement orientée au "tout à la voiture".

L'insécurité des usagers lents est un frein au développement d'une mobilité plus douce.

Manque d'aménagements de manière générale: trottoirs, pistes cyclables, éclairage, parking vélos, abris pour les vélos, cheminements piétons, RAVeL, chemins de liaison...

Les trottoirs sont parfois inexistantes ou peu praticables pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

Le fauchage tardif génère beaucoup de plaintes lorsqu'il est trop près des villages: les piétons doivent marcher sur la voirie.

Il n'y a pas d'initiatives de ramassages scolaires groupés sur la commune (pédibus, vélibus...).

Il existe peu d'outils en matière de mobilité: pas de Plan Communal de Mobilité, pas de Conseiller en Mobilité, pas de Plan de déplacement scolaire et d'entreprises, semaine de la mobilité...

Le relief vallonné de la commune ne facilite pas la pratique du vélo au quotidien ou pour un public familial.

Alternatives de mobilitéRessources :

Excellente situation par rapport aux grands axes : E411, E25, N4, N85, N848...

Existence de Luxcovoiturage (site provincial).

La Commune de Vaux-sur-Sûre est couverte par le Telbus.

Problématiques :

Le co-voiturage n'est pas organisé : manque d'encouragement, d'information, de coordination, site internet, aucunes initiatives des employeurs...

Manque d'infrastructures dédiées au co-voiturage telles parkings, panneaux, caméra...

Il manque de panneaux de signalisation, surtout vers les petits villages.

PatrimoineRessources :

Présence de nombreuses chapelles, potales, croix, fontaine Sainte Larme (Remoiville), anciens cimetières (Sibret et Assenois), Grotte ND de Lourdes..., ainsi que des moulins (Salvacourt), la tannerie, la ferme-château du Monceau, la maison Piron (Villeroux) et quelques bâtiments classés ou classables.

Il existe un patrimoine historique en lien avec les deux guerres

Des fiches de l'histoire des différents villages ont été réalisées il y a quelques années

Au niveau du patrimoine naturel, la présence de l'eau est valorisable. Vaux-sur-Sûre est le pays des milles sources.

Qualité du paysage, haut plateau ardennais et creusement de la Haute-Sûre creuse une partie du territoire.

On recense 21 arbres et 3 haies remarquables ainsi qu'un arboretum.

Problématiques :

Le patrimoine de Vaux-sur-Sûre est peu diversifié et est surtout religieux.

D'une manière générale, le patrimoine est mal entretenu.

Il n'existe pas d'inventaire du patrimoine local à proprement parlé.

Le patrimoine lié à la première guerre mondiale (14-18) est souvent occulté par l'importance de la seconde guerre (40-45) et la proximité de Bastogne.

Il manque des panneaux didactiques, des tables d'orientation, des moyens pour valoriser le patrimoine.

De manière générale, les citoyens connaissent peu le patrimoine local et estime qu'il n'y a rien de spectaculaire à voir.

– Engagement de personnel pour l'entretien des chemins et sentiers

– Remise en état des chemins publics

– Concertation avec les agriculteurs concernant les aménagements de voiries

– Réglementation plus sévère pour limiter l'accès aux chemins aux piétons et cyclistes

– Etude d'un Plan Communal de Mobilité (PCM)

– Engagement d'un conseiller en mobilité

– Sensibilisation à la sécurité des usagers lents

– Développement d'un lieu central pour le ramassage scolaire groupé

– Encouragement du personnel communal à se déplacer à vélo

– Création d'une image de marque: "Vaux-sur-Sûre, commune vélo"

– Création d'un espace d'échange des annonces... pour le co-voiturage

– Lien à établir entre le co-voiturage et le ramassage scolaire

– Promotion de l'utilisation des sentiers agricoles pour les vélos

– Initier un taxi communal

– Rôle des entreprises dans le déplacement des travailleurs

– Fiche sécurité routière (cf. GT du 15 mai 2013)

– Aménagement du RAVeL (avec des liaisons vers les villages) et du chemin de la Chaussée romaine

– Création de la liaison RAVeL Libramont-Bastogne

– Création de nouvelles entrées sur le RAVeL

– Remise en état des chemins publics

– Placement de barrières de dégel sur les routes agricoles et les chemins de mobilité douce

– Création d'abris ou d'espaces pour abriter et sécuriser les vélos

– Développement de cheminements adaptés pour aller à l'école, à la plaine de jeux...

– Aménagement de trottoirs et de pistes cyclables

– Réduction de la vitesse par des aménagements de voirie

– Création de trottoirs le long de la N85 à Rosières

– Renforcement de l'éclairage à proximité des arrêts de bus

– Aménagement de parkings adaptés aux entrées et sorties d'autoroutes

– Aménagement d'un parking sécurisé

– Amélioration des trottoirs et des infrastructures de sécurité aux abords des écoles

– Installation de bornes électriques pour voitures

– Fiche sécurité routière (cf. GT du 15 mai 2013)

– Création d'un circuit "intra-muros" pour plus de mobilité

– Equipement des villages de trottoirs

Objectif 4 : Environnement

Diagnostic	Projets immatériels	Projets matériels
<p>L'eau : <u>Ressources :</u> L'eau est une richesse du territoire. Elle est répartie sur tout le territoire en quantité importante (Sûre, ruisseaux, sources, marais, zones humides). Vaux-sur-Sûre fait partie des Contrats Rivière Ourthe et Haute-Sûre. Il y a une station d'épuration active à Vaux-sur-Sûre et deux autres sont prévues à long terme à Rosières et à Sibret. Le territoire de Vaux-sur-Sûre fait partie à 73 % du Programme Ramsar (zones humides). Vaux-sur-Sûre dispose de plusieurs waterings qui permettent la réalisation et le maintien d'un régime des eaux favorables à l'agriculture et à l'hygiène. La présence de la moule perlière sur l'ancienne commune de Juseret démontre une certaine qualité de l'eau des rivières. Certains bâtiments publics récupèrent l'eau de pluie, notamment le service des travaux (pour l'arrosage, la construction...), la crèche, l'école de Rosières. Une citerne d'eau est prévue lors de la construction d'un nouveau bâtiment communal. Tous les bâtiments communaux disposent d'une station d'épuration individuelle. <u>Problématiques :</u> Manque de coordination des différents acteurs en la matière (ex : entre les waterings et la Province). La majorité des villages sont en épuration individuelle. Le village de Sibret pose un problème considérable. En effet, comme il est prévu d'y installer une station d'épuration, la grande majorité des habitations rejettent tout à l'égout sans la moindre épuration. Manque d'information sur les waterings. Il manque d'information sur les alternatives aux pesticides et fongicides pour les privés et pour les agriculteurs ainsi que sur la qualité réelle de l'eau. Pollution organique modérée des ruisseaux (pression urbaine, agricole et engrais), plus spécifiquement dans la Sûre à partir de Vaux-sur-Sûre, dans la Géronne (à Lescheret) et dans la Strange. Les sources sont insuffisamment protégées. On déplore la présence de zones inondables constructibles.</p> <p>Les paysages : <u>Ressources :</u> Le paysage de la commune est dominé par l'agriculture. Le PNHSFA soutient la plantation des haies (uniquement pour les agriculteurs). Il existe un contrat communal pour faciliter l'entretien des haies (uniquement pour les agriculteurs). L'enterrement des lignes à haute tension est en cours notamment au niveau de Villeroux (uniquement raccordement BNP Paribas). <u>Problématiques :</u> On constate des dégradations du paysage générées par les nouveaux équipements (ligne HT, éoliennes, trackers, autoroutes...) Des éléments structurant du paysage disparaissent tels que les haies, les bosquets et les arbres isolés. Les agriculteurs mettent en évidence la difficulté d'entretien des haies et la perte de surface que cela génère. Les forêts de feuillus sont plus attractives pour le tourisme mais leurs plantations ne sont rentables que sur plusieurs générations.</p> <p>L'environnement : <u>Ressources :</u> On trouve à Vaux-sur-Sûre: 2 sites Natura 2000 (7,5 % du territoire), 12 sites de grand intérêt biologique, 9 réserves naturelles, des zones humides (cf. programme Ramsar). La commune fait partie du Plan Maya et de l'Opération Combles et Clochers... De nombreux acteurs en environnement sont actifs sur la commune <u>Problématiques :</u> On remarque peu d'intérêt des citoyens pour l'environnement. Vaux-sur-Sûre a le sentiment de profiter peu du PNHSFA. Manque de coordination entre les acteurs Les activités du Crie se déroulent toujours à Anlier. Il y a peu d'information sur les projets qui existent en matière d'environnement sur le territoire communal (ex.: jardin partagé scolaire). L'intensification des pratiques agricoles ont un impact sur la qualité des sols. Les agriculteurs grand-ducaux profitent des conditions moins contraignantes en matière de protection de l'environnement.</p> <p>La biodiversité : <u>Ressources :</u> Le nouveau Code Forestier a initié la forêt multifonctionnelle. 25 % de la superficie du territoire sont occupés par des forêts. Les exigences de la DNF en matière de gestion de la forêt publique sont mises en avant (objectif: 20 % feuillus / 80 % résineux). La commune se lance dans la gestion différenciée de ses espaces verts: un cadastre est réalisé par le PNHSFA. L'application des MAE est considérée comme étant positive pour la faune comme pour la flore L'exploitation des sapins et des sapins de Noël propose une bonne rentabilité <u>Problématiques :</u> Comme partout, les espèces invasives représentent une menace. La commune a peu de propriétés forestières (1000 ha) Le déséquilibre des feuillus et des résineux est toujours problématique: les superficies feuillues sont en diminution et l'altitude de la commune leur est peu favorable. La présence massive de sapins appauvrit le sol et la biodiversité de manière générale. Le débardage mécanique et l'intensification des pratiques forestières posent des problèmes (principalement sur les voiries accédant aux parcelles forestières privées). 64 % de la superficie du territoire sont affectés à l'agriculture. L'activité agricole est importante et particulièrement l'élevage bovin pour la viande. Vaux-sur-Sûre est de plus en plus menacé par le rachat des terres par des propriétaires luxembourgeois. La disparition des haies provoque l'érosion des sols, mais aussi la disparition de nombreuses espèces. La fauche des chardons est peu respectée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un plan cohérent afin d'épurer les eaux des anciennes maisons - Révision du PASH - Organisation d'une information sur les waterings - Promouvoir le recours à l'épuration autonome groupée dans les prescriptions urbanistiques des lotissements - Réduction de la pollution des eaux de ruissellement des routes et surtout de l'autoroute - Encouragement à placer des citernes d'eau de pluie privées - Récupération et utilisation de l'eau de pluie des bâtiments publics - Etude de projets collectifs d'épuration - Valorisation et remise en service des fontaines dans les villages - Mise en place d'une réglementation pour les trackers dans les centres des villages - Incitation à la plantation de haies d'espèces indigènes - Recherche de solutions pour la gestion des haies sur domaine agricole - Promotion du service communal d'entretien des haies - Sensibilisation à la plantation d'anciennes variétés d'arbres fruitiers - Information sur les plantes invasives et incitation à leur détection - Augmentation de la superficie des bois communaux - Rééquilibrage de la proportion feuillus / résineux dans les bois - Coordination des propriétaires forestiers privés - Inventaire sur carte des forêts communales et des arbres remarquables <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une campagne de sensibilisation et d'information à la réservation de la nature - Développement d'ateliers horticoles - Organiser des ateliers du Crie sur le territoire - Valorisation du compost au niveau communal - Valorisation des espèces mellifères et protection des butineuses - Promouvoir la vocation d'apiculteur - Promouvoir les bonnes pratiques et les pratiques qui se perdent (vergers, pêcheurs...) - Création d'un cercle horticole local - Encadrement du brame du cerf - Promotion des ruches <ul style="list-style-type: none"> - Prévention, répression et aménagements afin de réduire la pollution - Nettoyage des bois - Distribution des filets à placer sur les remorques - Information sur le radon 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation et remise en service des fontaines dans les villages - Enfouissement des lignes hautes tension - Création de zones de débardage <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de panneaux d'informations didactiques - Création d'un verger pédagogique <ul style="list-style-type: none"> - Installation de petits modules de collecte de déchets dans les villages - Création d'une ressourcerie

Les pollutions diverses :

Ressources :

Les habitants disposent d'un parc à conteneurs central et du parc à conteneurs de Bastogne très proche.
Le choix des entreprises présentes dans les zonings est estimé comme positif en raison du peu de désagréments (bruits, fumées ou autres) qu'elles génèrent.

Problématiques :

La quantité de déchets verts portés au parc à conteneurs est étonnante mais elle n'est pas actuellement valorisée.
On dénombre de nombreux déchets au bord de la route menant au parc à conteneurs (ex : la route de Remience).
Le salage des routes est une source de pollution importante.
De manière générale, on retrouve de nombreux déchets au bord des routes et à l'entrée des bois dues à l'incivilité des gens.
L'aire autoroutière de Remichampagne est souvent très sale (nombreux déchets).

Objectif 5 : Economie

Diagnostic	Projets immatériels	Projets matériels
<p>Economie/emploi : <u>Ressources :</u> Vaux-sur-Sûre dispose d'une excellente accessibilité routière. La commune est proche des pôles d'emplois et commerciaux (Bastogne, Luxembourg, Libramont). Les zones d'activités économiques sont très actives. L'installation du Data Center BNP Paribas Fortis au Poteau de Morhet est une véritable opportunité. Il existe un projet de construction d'un hall relais Idelux. Potentiel endogène : le tourisme, l'agriculture, la forêt (bois-énergie), les services à la personne. Le zoning de Molinfaing est transcommunal.</p> <p><u>Problématiques :</u> Diminution de l'activité locale et dépendance de plus en plus importante des pôles d'emplois voisins (GDL, Bastogne...) Difficultés d'installation pour les jeunes indépendants. Le rôle de la Commune de Vaux-sur-Sûre dans la gestion du zoning de Molinfaing est moindre.</p> <p>Commerce / diversification: <u>Ressources :</u> Il y a quelques initiatives de diversification: Délices de la Sûre, miel, Trouffette, agriculture biologique, élevage de cochons, bovins, volailles, pommes de terre... Des aides sont proposées par le PNHSFA (ex. label "Regal de nos terroirs"). Quelques agriculteurs se diversifient dans les gîtes, le tourisme à la ferme...</p> <p><u>Problématiques :</u> Il existe peu de contacts entre les commerçants et il n'y a d'ailleurs pas d'association de commerçants. On constate la diminution des commerces ambulants. Il manque une foire aux "camelots" ou un marché local ou un marché de produits frais... La production de produits de terroir (et Pays de Bastogne) reste marginale. Il existe peu de centralisation et de vente de produits locaux. Les circuits courts connaissent beaucoup de contraintes : normes AFSCA, démarches administratives lourdes...</p> <p>Tourisme : <u>Ressources :</u> La Maison du Tourisme de Bastogne, le Syndicat d'Initiative et le Parc Naturel sont des acteurs importants. Il y a des gîtes sur le territoire qui fonctionnent très bien: ce sont des exemples à exploiter. Autres hébergements touristiques : le Camping de Lescheret (investissement récent), deux hôtels, 22 gîtes, 10 chambres d'hôtes et un hébergement équestre. "Vaux-sur-Sûre, une commune proche de Bastogne". Les nouvelles technologies de l'information (NTIC) portent de nouvelles possibilités (applications mobiles, QR code,...). Le PNHSFA a réalisé une balade sonore et un circuit des légendes passant par Vaux-sur-Sûre. Vaux-sur-Sûre est sillonnée par 16 promenades balisées (soit 177,4 kms);</p> <p><u>Problématiques :</u> Vaux-sur-Sûre souffre d'un manque cruel de visibilité au niveau touristique. Il y a peu d'infrastructures d'hébergements touristiques. Il manque d'informations sur les règles et les aides pour la création de gîtes. Les gîtes manquent de visibilité au niveau de la publicité. On dénombre peu de nuitées touristiques par rapport aux communes voisines. Le tourisme est principalement géré par des initiatives privées non coordonnées. Les panneaux disposés le long de la N85 renvoient les touristes à Bastogne. Manque d'information sur les circuits de promenade. Manque de détails sur la carte des promenades balisées. Manque d'entretien des promenades balisées (balises, fléchage...).</p> <p>Sylviculture : <u>Problématiques :</u> La filière bois est peu développée à Vaux-sur-Sûre.</p> <p>AGRICULTURE : <u>Ressources :</u> L'agriculture est un pôle économique de première importance (23 % des exploitations agricoles du PNHSFA; 40% de l'emploi indépendant). La commune et les fabriques d'église mettent en location quelque 280 ha de terres agricoles. Vaux-sur-Sûre est la commune qui élève le plus de Bleu Blanc Belge (réputation des agriculteurs sur le marché belge).</p> <p><u>Problématiques :</u> Comme partout, on constate une diminution du nombre des exploitations agricoles (-29% depuis 2000). Le taux de reprise est faible (15 % ont un successeur; 60 % n'en ont pas et 25 % ne savent pas). L'âge moyen des exploitants agricoles de Vaux-sur-Sûre est élevé. La SAU moyenne par exploitation est en augmentation (x2 de 1990 à 2009). Le Bleu Blanc Belge reste un marché de niche fort spécifique et essentiellement à destination de la Belgique. On remarque le peu de participation des agriculteurs à l'ODR. L'achat des terrains par les agriculteurs grand-ducaux pose problème. Les superficies des terres agricoles communales mises en location ne sont pas suffisantes. Les critères du cahier des charges communal ne font pas l'unanimité. Natura 2000 : représente une contrainte + cartographie insatisfaisante (nombreux dossiers de contestation).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une Agence de Développement Local (ADL) - Création d'un guichet de premier accueil économique à la commune - Création d'une banque de données communale sur l'emploi - Organisation d'un salon de l'entreprise - Organisation d'une journée de rencontre entre les commerçants et les indépendants - Réalisation d'une enquête locale sur les besoins réels des acteurs économiques - Création d'un répertoire des indépendants - Incitation du citoyen à se rendre chez les commerçants de la commune - Favoriser l'emploi local dans les soumissions communales - Développement des circuits courts, type marché ou foire artisanale - Création d'une confrérie gastronomique - Stimulation de la transformation du bois sur une ZAE proche - Développement de la filière bois - Développement et promotion des services mobiles (Locomobile, A-Vaux Services...) - Recherche d'une nouvelle zone d'activités économiques mixtes - Organisation d'une information sur les circuits courts - Création d'une monnaie complémentaire - Création d'un Groupe d'Achat Commun (GAC) - Création d'un marché du terroir ou un marché local - Sensibilisation et information sur les produits locaux - Fourniture des cantines scolaires avec des produits locaux <ul style="list-style-type: none"> - Engagement d'un professionnel du tourisme - Professionnalisation du tourisme au niveau de la communication - Amélioration de la visibilité du SI et de son site internet - Recherche d'un concept général autour duquel promouvoir la commune - Création d'une table ronde du tourisme - Promouvoir le bilinguisme chez les acteurs touristiques - Organisation de promenades racontées ou écrites - Etude de faisabilité et création d'une auberge de jeunesse - Organisation de chasses aux trésors - Développer des activités accrobranches <ul style="list-style-type: none"> - Une réflexion doit être menée sur l'affectation des investissements à encourager: gîtes pour le tourisme ou logements? - Création de nouveaux balisages de promenades numériques - Création d'une chasse aux trésors - Développement de projets pédagogiques et touristiques autour des étangs de la Strange <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de séances de sensibilisation et d'information à destination des agriculteurs (NDLR : quels thèmes ?) - Mise en place de projets d'accompagnement et/ou de coaching des agriculteurs (ex : PNHSFA) - Etude de faisabilité et mise en place d'une coopérative pour la reprise des fermes - Aide communale pour l'achat de matériel agricole - Mise en location (ou à disposition) de terres agricoles publiques - Etude d'un système foncier permettant de conserver la maîtrise des terres agricoles - Etude et développement de la filière "produits laitiers" - Promotion de la culture biologique en vue de son développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une halle ou un espace prêt à accueillir un marché du terroir - Création d'un atelier rural et / ou un hall-relais - Création d'une épicerie sociale - Mise en place de panneaux didactiques et / ou d'information et d'une signalétique <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'un lieu d'exposition dans les locaux du SI - Création de logements touristiques insolites - Création d'une aire de repos équipée pour les mobil homes

Objectif 6 : Energie

Diagnostic	Projets immatériels	Projets matériels
<p>L'administration communale <u>Ressources :</u> La commune est l'acteur majeur en matière d'énergie au niveau local. La commune doit avoir un rôle d'exemple: si les bâtiments communaux ne sont pas équipés de panneaux photovoltaïques, pourquoi les citoyens le feraient-ils? Il existe une prime communale pour les panneaux photovoltaïques. Un écopasseur est en fonction à la commune depuis fin 2013. <u>Problématiques :</u> Il n'y a pas de primes prévues pour l'isolation, le solaire, le thermique... L'isolation est le point faible de nombreuses anciennes maisons, bâtiments communaux et églises. L'éclairage public est allumé toute la nuit.</p> <p>Les ménages <u>Ressources :</u> Il faut profiter des nouveaux bâtiments afin de présenter les nouvelles technologies aux citoyens. <u>Problématiques :</u> L'isolation des vieilles maisons est très problématique. Les mini-stations d'épuration individuelles consomment beaucoup d'énergie. Il y a un manque d'information sur la valorisation des déchets (compostage...) et sur l'éco-consommation. Il existe peu d'incitants et peu de sensibilisation pour consommer moins.</p> <p>Les énergies renouvelables <u>Ressources :</u> Le centre de Vaux-sur-Sûre a un projet de chaufferie centralisée au bois pour une utilisation directe limitée aux bâtiments communaux. On répertorie de nombreuses chaudières à bois privées dans la commune. D'un point de vue éolien, le relief de Vaux-sur-Sûre est intéressant par rapport aux vents. D'autres ressources sont largement disponibles sur le territoire: déchets agricoles, herbes de tonte... <u>Problématiques :</u> Le bois énergie est une solution limitée: certains estiment qu'il n'y aura pas assez de bois si tout le monde le fait. On redoute une absence de retour financier de l'éolien malgré les préjudices (vue, nuisance sonore, effets stroboscopiques...) Le nouveau plan cadre permet l'installation d'une vingtaine d'éoliennes supplémentaires à Vaux-sur-Sûre: rejet du plan par la commune. Il manque d'information sur le dossier des éoliennes à Vaux-sur-Sûre (études réelles, implications, frein communal ou citoyen...).</p> <p>Potentiel énergétique agricole: <u>Ressources :</u> Une alternative à la culture d'herbe est la biomasse. Les surfaces importantes des toitures agricoles peuvent accueillir des panneaux photovoltaïques. Art 35 du CWATUPE (version du 23/01/2013) : De la zone agricole ... Les modules de production d'électricité ou de chaleur, qui alimentent directement toute construction, installation ou tout bâtiment situé sur le même bien immobilier et dont la source d'énergie est exclusivement solaire, sont exceptionnellement admis pour autant qu'ils ne mettent pas en cause de manière irréversible la destination de la zone (Décret du 22/05/2008, art. 1^{er}, al. 1^{er})... <u>Problématiques :</u> La valorisation des effluents d'élevage via la biométhanisation pourrait être une piste mais les exploitations sont trop petites pour un tel projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Création d'un guichet d'énergie transcommunal – Mise en place d'un conseiller énergie au sein de la commune – Soutien des associations et des initiatives communes des citoyens dans le cadre de projets d'économie d'énergie et/ou environnementaux – Rationalisation des bâtiments religieux – Meilleure gestion de l'éclairage public – Réalisation d'un cadastre et d'audits énergétiques des bâtiments communaux – Mise en avant de la transversalité de l'échevinat de l'énergie – Création d'une rubrique "énergie" dans le bulletin communal – Mise en place d'un prix de l'économie d'énergie – Sensibilisation des écoles communales à l'URE – Mise en place d'un éco-passeur communal – Mise en place de groupements d'achat groupé – Sensibilisation du public au coût de la valorisation d'une épuration individuelle – Etude et mise en place de bornes électriques pour les voitures – Formation des intervenants sociaux afin de sensibiliser et/ou conseiller leurs publics – Mise en place d'incitants pour la réalisation d'audits énergétiques chez les particuliers – Création d'une "carte de réduction" ou d'une "carte à points" pour inciter les particuliers – à réaliser des actions en faveur de l'environnement en général – Promotion du co-voiturage – Utilisation d'ampoules avec contrôle de puissance – Etude des potentialités de cultiver le Miscanthus et le Chanvre à des fins énergétiques et d'isolation – Etude de faisabilité et mise en oeuvre d'une unité de biométhanisation – Etude sur le potentiel de la chaleur à récupérer du Data Center BNP Paribas – Développement d'une conduite de gaz sur la RN 85 – Exploitation des déchets compostables du parc à containers – Etude des potentialités de la culture du Miscanthus pour la biomasse – Etude de faisabilité et développement de l'éolien citoyen – Etude de faisabilité et création de réseau(x) de chaleur 	<ul style="list-style-type: none"> – Extension du réseau de chaleur de Vaux-sur-Sûre aux riverains – Etude de faisabilité et création de réseau(x) de chaleur – Création d'une unité de biométhanisation – Création d'un barrage sur la Sûre – Création d'une centrale hydro-électrique aux étangs de la Strange – Etude de faisabilité et développement de l'éolien citoyen